

Le très haut débit de Numericable s'installe dans le Val-de-Marne

Plus de 60 % des foyers du Val-de-Marne bénéficieront du très haut débit filaire d'ici 2014. C'est ce qu'annonce le Sipperec (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication). Pour y parvenir, le Syndicat a signé un accord avec le câblo-opérateur Numericable visant à moderniser le réseau câblé de 27 communes du département. Autrement dit, si vous êtes câblés, vous surferez à très haut débit (jusqu'à 100 Mbit/s théoriques) d'ici 2 ans. Cette modernisation passe par la mise à niveau en DOCSIS 3.0 (fibre optique) du cœur de réseau tandis que les terminaisons jusqu'aux domiciles resteront en coaxial.

Le projet concerne pas moins de 360.000 foyers au total. Aujourd'hui, 130.000 disposent déjà d'une connexion très haut débit, essentiellement en 30 Mbit/s pour la plupart. Mais dès l'été prochain, 162.000 résidences supplémentaires verront leur bande passante augmenter, notamment sur Arcueil, Bonneuil-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort, Orly, Villejuif et Vitry-sur-Seine.

5 millions d'euros d'aides

Elles seront rejointes en 2014 par Cachan, Fresnes, L'Hay-les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre, Rungis, Saint-Maur-des-Fossés, Marolles en Brie qui nécessitent des travaux plus importants. D'où les délais nécessaires à la réalisation et à la mise en service des offres. Il n'en reste pas moins que la présence du réseau câblé présente l'avantage d'une infrastructure existante, ce qui évite (sans l'interdire) la construction d'un réseau tout optique.

Le financement du projet est réparti entre le câblo-opérateur et le Conseil Général. Ce dernier financera à hauteur de 5 millions d'euros l'infrastructure des villes situées en zones non denses selon les critères de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). Les investissements nécessaires à mise à niveau du réseau dans les zones denses seront, eux, couverts par Numericable pour un montant non précisé.

Si Numericable sera le seul opérateur de ce réseau, ce dernier n'en restera pas moins ouvert à la concurrence. Des accords en ce sens ont déjà été signés avec ses principaux partenaires actuels que sont Bouygues Télécom, Darty Télécom et Auchan Télécom.